CHU DE TOULOUSE
Hôtel-Dieu Saint-Jacques
2 rue Viguerie – TSA 80 035
31 059 – Toulouse Cedex 9
T. 05 61 77 82 33

MAITRE D'OUVRAGE

R1902 - DESAMIANTAGE DU 2EME SOUS SOL DU BATIMENT H1 – CHU RANGUEIL

CCTP LOT 02 – CORPS D'ETAT TECHNIQUE

TPF ingénierie
78 chemin des Sept Deniers
BP 70 402
31 204 TOULOUSE CEDEX 2
T. 05 61 55 71 74 – F. 05 61 57 18 70

INGENIERIE

CHU DE TOULOUSE
Direction PISTE
2 rue Viguerie – TSA 80035
31 059 – Toulouse Cedex 9
T. 05 61 77 82 33

CONDUCTEUR D'OPERATION

QUALICONSULT
1, rue de la Paderne
31170 Tournefeuille
T. 05 34 51 61 10

BUREAU DE CONTROLE

PRESENTS
Les Espaces de Balma
Bâtiment 6, 16 avenue Charles de Gaulle
31130 BALMA
T. 05 61 24 90 20

COORDINATEUR SPS

	EMETTEUR	CODE AFFAIRE	TYPE DE DOCUMENT	INDICE	DATE	NB PAGES
REFERENCE DU DOCUMENT	BTO.SaR	BTO190059	DCE.CCTP	00	03/03/2020	7

INDICE	DATE	OBJET	PAGES
00	03/03/2020	Première diffusion	7

SOMMAIRE

I - ELECTRICITE/PLOMBERIE 4

I.1 - INSTALLATION DE CHANTIER 4
I.2 - PRINCIPE DES TRAVAUX 4
I.3 - ETAT DES LIEUX 4

II - NEUTRALISATION DES RESEAUX ET ENERGIES 6

I - ELECTRICITE/PLOMBERIE

I.1 - INSTALLATION DE CHANTIER

L'installation de chantier est à la charge du lot 01 – Dépose/Désamiantage.

I.2 - PRINCIPE DES TRAVAUX

Le projet consiste à désamianter une partie du niveau 2eme sous-sol du bâtiment H1 au CHU de Rangueil.
Les plinthes ocres et noires, les faïences blanches et les revêtements de sol PVC (dalles rouges et bleues) sont concernées par ce désamiantage.
Certains équipements de plomberie/chauffage et électriques empêchent la réalisation de ce désamiantage car fixés dessus ou empêchant l'accès car situés devant.
La dépose de ces équipements est à la charge du lot 01 – Dépose/Désamiantage.
Le présent lot devra la neutralisation et déconsignation des réseaux afin de permettre ces déposes.

I.3 - ETAT DES LIEUX

Le chauffage des locaux est réalisé par une installation de chauffage central avec des radiateurs en acier à ailettes ou plans, équipés de robinets thermostatiques anciens.

Les équipements sanitaires dans ces locaux sont les suivants : WC suspendus, receveur de douches surélevés, lavabos et paillasses.

WC	Receveur de douche	Lavabo

Dans les salles de bain des chambres, on peut observer que des WC ont été supprimés. Il reste une attente EV en sol bouchée et une attente EF.
Dans d'autres locaux, sont présents également des attentes EU et EF. Ces réseaux gênent la dépose des plinthes et/ou de la faïence pour le désamiantage.

Chambres	Office A7
Stock sources scellées B98	Curiethérapie (B97)
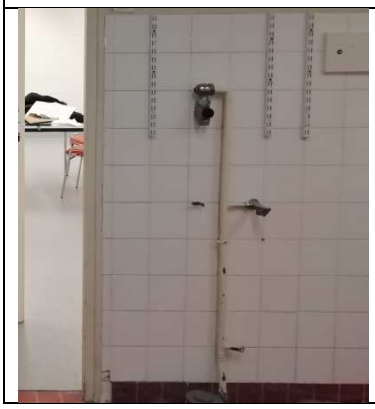	

<u>Description des travaux</u> :

- Réalisation d'un bouchonnage propre et étanche
- Sciage de l'attente EF pour permettre au lot désamiantage de déposer la plinthe et/ ou la faïence
- Mise en œuvre, après désamiantage, d'une vanne et de nouvelles attentes à 50cm du sol.

Dans les différents locaux, des équipements électriques ou des goulottes sont positionnés sur ou contre des ouvrages à retirer dans le cadre des travaux de désamiantage. La consignation des installations électriques est donc nécessaire - exemples :

Office Alimentation	Secrétariat
Bureau	**Curietherapie**
Chambre	

II - NEUTRALISATION DES RESEAUX ET ENERGIES

L'isolement des réseaux électriques et en eau potable de la zone à déposer/désamianter sera réalisé par le présent lot en relation avec les services techniques du maître d'ouvrage.

Les consignations seront réalisées par le présent lot, en coordination avec le maitre d'ouvrage.

Le présent lot devra les coupures et consignations préalables à la dépose des équipements électriques, sanitaires et radiateurs situés dans la zone de travaux.
Les coupures et vidanges préalables seront à la charge de l'entreprise et coordonnées avec les services techniques ou l'entreprise de maintenance du site. Toute consignation de réseau sera réalisée impérativement AVEC les services techniques du Maître d'Ouvrage. Les coupures et vidanges préalables seront réalisées AVEC les services techniques du site après que l'entreprise en ait fait la demande selon la procédure en vigueur et suffisamment tôt pour que ces derniers puissent vérifier de la faisabilité de cette coupure, informer les utilisateurs potentiels et réaliser les travaux préparatoires.

Ces prestations seront à réaliser avant l'intervention du lot 01 - Dépose/Désamiantage du projet. Le présent lot transmettra une attestation de neutralisation des réseaux et des énergies dans les zones de déconstruction du projet, avant tout démarrage de travaux.
La déconsignation est également prévue par le présent lot.